



LE MAIRE D'ARÇONNAY

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Ordinaire

Madame, Monsieur,
J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la
Mairie d'Arçonnay le :

Lundi 13 mars 2023

à 19 H 00 précises.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Arçonnay, le 07 mars 2023.

Le Maire
D. LAUNAY

ORDRE DU JOUR :

=====

FINANCES :

1. BUDGET PRINCIPAL – Vote du Compte de Gestion 2022
2. BUDGET PRINCIPAL – Vote du Compte Administratif 2022
3. BUDGET PRINCIPAL – Affectation des résultats
4. BUDGET PRINCIPAL – Budget primitif 2023
5. BUDGET LOTISSEMENT - Vote du Compte de Gestion 2022
6. BUDGET LOTISSEMENT - Vote du Compte Administratif 2022
7. BUDGET LOTISSEMENT – Affectation des résultats
8. BUDGET LOTISSEMENT – Budget primitif 2023
9. Vote du taux des impôts locaux 2023
10. Subvention aux associations 2023

AUTRE :

11. Soutien au projet d'EHPAD de Champfleury de 80 lits.
12. Règlement d'utilisation de la Maison des Associations
13. MARCHE CHEMIN PIETONNIER – Intégration d'un bureau d'étude environnement

Questions diverses

- Ouverture de la Maison des Associations
- Création du Document Unique des Risques Professionnels
- Rapport de l'audit financier et fiscal de la commune
- Etat récapitulatif des indemnités des élus 2022 (loi « engagement et proximité » 2019)

Décisions du Maire